

En croisière avec un appareil CPAP (apnée du sommeil) : Informations clients

Pour garantir une expérience sûre et confortable lors de l'utilisation d'un appareil CPAP pendant votre voyage en avion ou votre croisière, veuillez prendre connaissance des informations suivantes :

• Alimentation électrique :

Les bateaux ne disposent pas toujours d'une source d'alimentation constante. Il vous appartient de vérifier la compatibilité électrique avant le départ et de vous assurer que vous aurez accès à des prises adaptées ou à des connexions 12 V DC.

Vous devez vous assurer que vous disposez d'une batterie marine compatible avec votre appareil CPAP et suffisamment chargée pour plusieurs nuits. Il est également de votre responsabilité d'utiliser des protections contre les surtensions et des convertisseurs de tension appropriés.

Prévoyez des batteries supplémentaires ainsi qu'une solution de recharge solaire ou manuelle si vous envisagez de naviguer plusieurs jours au large. Assurez-vous également d'avoir un plan de secours en cas de panne électrique, par exemple en utilisant un CPAP de voyage capable de fonctionner sans humidificateur.

• Exposition à l'eau :

Les bateaux sont exposés à l'humidité et aux éclaboussures. Vous devez ranger votre appareil CPAP dans un endroit sec et sûr, à l'abri de tout contact avec l'eau, et utiliser une housse étanche lorsqu'il n'est pas utilisé pour le protéger des éclaboussures accidentelles.

• Espace dans les cabines & ventilation :

L'espace dans les cabines peut être limité, et un flux d'air adéquat est essentiel. Assurez-vous que votre appareil CPAP soit installé de manière stable et bénéficie d'une ventilation suffisante, loin des bouches d'aération et des espaces confinés à faible circulation d'air. À bord du bateau, vous devez nettoyer et sécher les composants du CPAP chaque jour afin de prévenir l'accumulation de sel et d'humidité.

Lorsque vous placez l'appareil dans les cabines, veillez à fixer les tuyaux et câbles du CPAP le long des côtés ou sous les bordures des couchettes pour éviter de chuter. Positionnez l'appareil sur une surface stable et plane afin de minimiser les mouvements en cas de mer agitée ou de mauvais temps.

• Sécurité incendie :

Les équipements électriques peuvent présenter un risque d'incendie. Inspectez régulièrement les connexions électriques, évitez toute surchauffe et éloignez les matériaux inflammables de votre appareil. Il est conseillé de voyager avec un détecteur de fumée portable domestique, à placer dans la cabine où le CPAP sera utilisé.

Évitez de placer les appareils CPAP à proximité de sources de chaleur. Il vous appartient également de vérifier les câbles électriques et les batteries pour détecter tout signe d'usure ou de dommage, et de procéder aux réparations ou remplacements nécessaires avant d'embarquer votre CPAP à bord.

• Préparation aux situations d'urgence :

En cas de panne de courant ou d'évacuation d'urgence, assurez-vous que votre CPAP est équipé d'un système de débranchement rapide pour pouvoir le retirer facilement.

• Mouvements du bateau :

Les bateaux peuvent être sujets à des mouvements susceptibles de déplacer votre appareil CPAP ou de provoquer des fuites au niveau de l'humidificateur. Assurez-vous de bien fixer votre appareil et, si nécessaire, utilisez un humidificateur anti-fuite.

Location avec un appareil CPAP : responsabilités du client

Veillez nous informer à l'avance si vous voyagez avec un appareil CPAP et en avez besoin. Vous êtes responsable de :

- Prévoir un rangement étanche et des sources d'alimentation de secours suffisantes.
- Vous familiariser avec les options d'alimentation électrique du bateau et les procédures d'urgence.
- Veiller à ce que votre appareil CPAP soit installé de manière sécurisée afin d'éviter tout mouvement ou dommage.

Il est de votre responsabilité de vous assurer que tout appareil CPAP que vous apportez à bord du bateau est adapté et sûr à l'utilisation. Vous devez vérifier, en vous référant aux informations du fabricant, que votre CPAP est compatible avec une utilisation à bord d'un bateau, et vous vous engagez à respecter toutes les recommandations et consignes du fabricant concernant son utilisation. Si vous décidez d'utiliser et d'embarquer un CPAP à bord, cela se fait à vos risques et périls, et vous assumez pleinement et volontairement l'entière responsabilité de toute blessure, perte ou dommage pouvant résulter de l'utilisation d'un appareil CPAP à bord.

Bien que l'utilisation d'un appareil CPAP lors d'une croisière présente certains défis, ceux-ci peuvent être gérés efficacement grâce à une préparation adéquate et à des mesures de sécurité appropriées.

Je confirme avoir lu, compris et accepté de me conformer à ce qui précède.